**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-neuvième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République-Unie de Tanzanie**

(Genève, le vendredi 05 novembre 2021 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 10 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Madame la Présidente,

Le Mali remercie la délégation de la République-Unie de Tanzanie pour la présentation de son troisième rapport national dans le cadre de l’EPU.

Ma délégation félicite le Gouvernement tanzanien pour les efforts importants déployés dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du deuxième cycle de l’EPU et salue les actions ayant permis à la Commission des droits de l’Homme et de la bonne gouvernance de recevoir le statut A, conformément aux Principes de Paris.

Ma délégation apprécie la mise en place des Comités de sécurité et de sûreté pour les personnes atteintes d’albinisme et des Conseils de personnes âgées à travers le pays. Ces structures permettront d’assurer une meilleure protection des personnes atteintes d’albinisme et des personnes âgées soupçonnées de pratiquer la sorcellerie tout en les prémunissant contre les violences découlant de pratiques coutumières néfastes et surannées.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande à la Tanzanie de :

- Ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le Mali souhaite plein succès à la Tanzanie dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.